26 septembre 2019

REUNION D’INFORMATION 3EME

DNB

EVALUATION DU SOCLE COMMUN

sur 400 points

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre:

Maîtrise insuffisante (10 points)
Maîtrise fragile (25 points)
Maîtrise satisfaisante (40 points)
Très bonne maîtrise (50 points)

EPREUVES ECRITES

- Une épreuve de français sur 100 points
  - comprendre, analyser et interpréter et réécriture (1h10)
  - Dictée (20 mn)
  - Travail d'écriture (1h30)
- Une épreuve de mathématiques sur 100 points (2h)
- Une épreuve de sciences (1h) sur 50 points
  - SVT - physique-chimie – technologie (1h)

    Deux disciplines choisies parmi les trois chacune sur 25 points
- Une épreuve d'histoire-géographie-enseignement civique et moral (2h) sur 50 points

EPREUVE ORALE sur 100 points

L'élève choisit de présenter:

- Soit un sujet mené au cours d'un EPI ou d'un projet
- Soit un sujet s'inscrivant dans l'un des parcours éducatifs.

- Cette épreuve dure 15mn: 5mn de présentation et 10mn d'entretien avec le jury.

C'est la prestation orale du candidat qui est évaluée (50 points pour la maîtrise de la langue française à l'oral et 50 points pour la maîtrise du sujet)

Un modèle de la grille d'évaluation sera mise sur le site du collège

POINTS SUPPLEMENTAIRES

Ils sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément (le latin) selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement .

10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

L'ELEVE EST RECU S'IL OBTIENT AU MOINS 400 POINTS SUR 800

Il obtient la mention :

- ASSEZ BIEN s'il cumule plus de 480 points
- BIEN s'il cumule plus de 560 points
- TRES BIEN s'il cumule plus de 640 points

L'année passée, 93,64% des élèves ont obtenu le DNB

77,78% des élèves ont obtenu une mention

LE STAGE DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

- DU 22 AU 24 JANVIER 2020
  - OBLIGATOIRE
  - FAIT L’OBJET D’UN RAPPORT DE STAGE
  - PEUT ETRE PRIS COMME SUPPORT DE L’EPREUVE ORALE DU DNB
  - PERMET UN PREMIER CONTACT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

LES MINI-STAGES DANS LES LYCEES PROFESSIONNELS

- Sont proposés aux élèves entre janvier et mars
- Permettent de découvrir les filières professionnelles
- Se déroulent sur une demi-journée sur inscription (via le professeur Principal)
- Il est possible d’en faire plusieurs

LE SITE DU COLLEGE PETITE LANDE

- Toutes les informations :
  - relatives à la vie du collège
  - Au DNB
  - Au stage de découverte professionnelle

Avec des liens pour accéder aux documents ressources

- Aide aux devoirs
- Dispositif tremplin
- Mise à disposition d'ordinateurs en technologie sur le temps du repas les lundis, mardis et jeudis (recherche stage, saisie du rapport)

CALENDRIER

- **<u>Octobre- novembre</u>**
  - Interventions de la Psy EN dans toutes les classes de 3ème pour parler de l'orientation
  - Réunion parents professeurs le 28 novembre 2019
- **<u>Décembre</u>**
  - Conseils de classes 1er trimestre (à partir du 2 décembre)
  - Confirmation de l'inscription au brevet des collèges (s'assurer que les élèves ont bien une carte d'identité valide)
  - Demandes d'aménagements pour le brevet (se rapprocher du secrétariat début décembre au plus tard)
- **<u>Janvier</u>**
  - Réunion pour l'orientation (date à fixer)
  - Épreuves communes les 20 et 21 janvier 2020
  - Stage de découverte professionnelle du 22 au 24 janvier 2020

CALENDRIER

- **<u>Janvier suite</u>**
  - Travail avec la Psy EN (information sur les voies d'orientation)
  - Début des mini stages de découverte des filières proposées par les lycées professionnels (jusqu'à fin mars)
- **<u>Mars</u>**
  - Conseils de classes 2ème trimestre avec les premiers choix d'orientation (voie générale ou voie professionnelle)
- **<u>Avril</u>**
  - Brevet blanc les 6 et 7 avril
  - Vœux de pré-affectation en lycée professionnel.

CALENDRIER

- **<u>Juin</u>**
  - Phase d'affectation début juin
  - Conseils de classes 3ème trimestre (sans doute dès fin mai)
  - Epreuve orale du brevet le mardi 2 juin
  - Résultats d'affectation des élèves en lycée (semaine du brevet ou le jour du brevet)
  - Épreuves écrites du brevet (sans doute 25 et 26 juin)
  - Inscriptions en lycée par les familles sur la base de la notification d'affectation et selon les dates données par les établissements
- **<u>Juillet</u>**
  - Résultats du DNB (autour du 10)

QUESTIONS